



*innovez*

**en ruralité !**



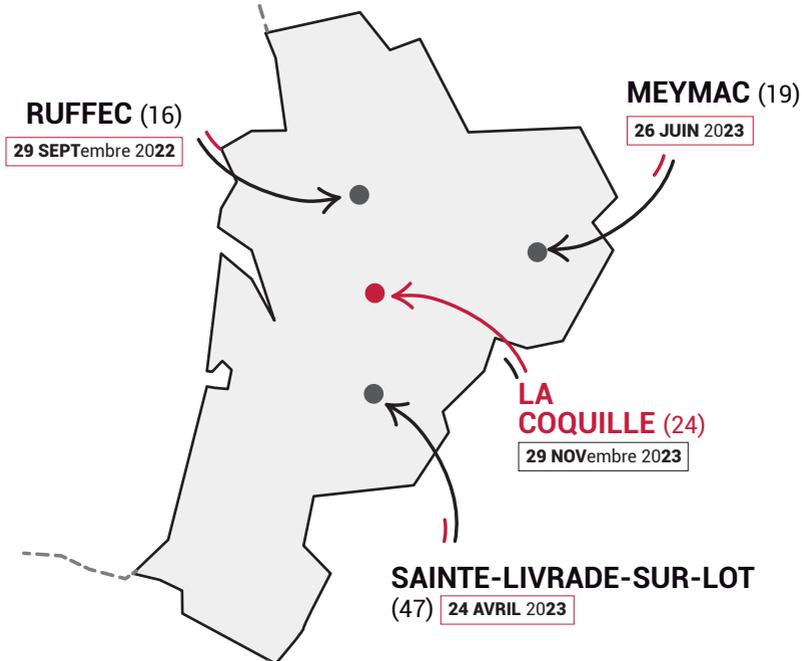
**29 NOV**embre 2023

La **Coquille** (24)

## GUIDE DES AIDES À L'INNOVATION



## A LA RENCONTRE DE CELLES ET CEUX QUI INNOVENT !



Retrouvez toutes les rencontres

### PHOTOS EN COUVERTURE

**FILAIR**, entreprise spécialisée dans la conception et fabrication de produits en fils métalliques et d'ensembles mécano-soudés, qui ose le pari de l'innovation en proposant des produits propres (La Mothe-Saint-Héray - 79).

**COCASSE et LOQUACE**, atelier de torréfaction de cafés de spécialités et biscuiterie artisanale spécialisée dans la confection de produits sucrés et salés à base de drêche (Saint-Laurent - 23).

**Juliette VIGNAUD**, fondatrice de l'enseigne SPEAK (groupe Vêtement Vignaud) dont la stratégie est de s'installer dans des petites et moyennes villes, notamment avec la création de l'enseigne Speak, le développement du made in France et de la démarche de la seconde main. (Ruffec - 16).

**Thomas PINET**, directeur d'APREVA, association de réparation et d'entretiens de véhicules automobiles, pour une mobilité partagée au service de l'insertion professionnelle des habitants et des jeunes (Aiguillon - 47).



# EDIT

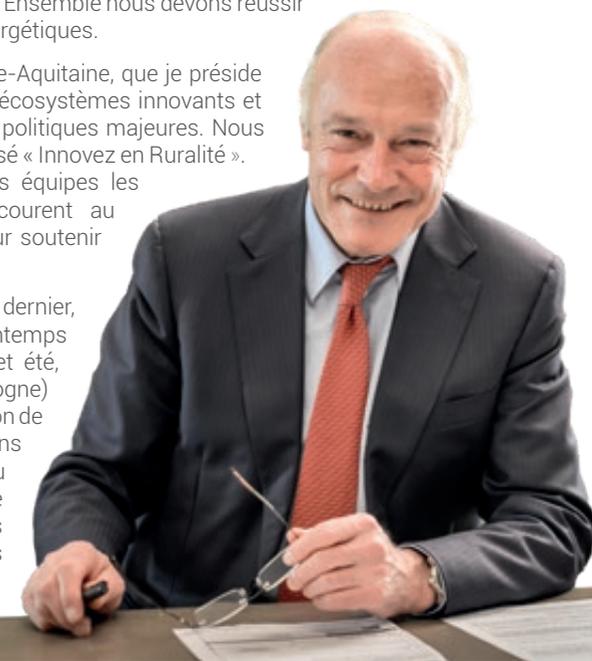
## Innovez, au plus près !

Parce que nous considérons que l'innovation n'est pas une chasse gardée des métropoles, parce que nous savons que le monde rural, ses entrepreneurs, agriculteurs autant que ses associations et ses élus, sont porteurs d'initiatives innovantes, parce que nous souhaitons que nos dispositifs de soutien soient connus et appropriés, avec équité, dans tous les coins de notre territoire régional, nous vous proposons ce guide des aides à l'innovation.

Actualisé suite à l'adoption des nouveaux règlements d'intervention de nos politiques économiques et territoriales, enrichi de nos tous derniers appels à projets ou à manifestation d'intérêt, il présente l'ensemble de nos dispositifs de soutien à l'innovation que celle-ci soit technologique, sociétale ou territoriale. Ensemble nous devons réussir les transitions agroécologiques et énergétiques.

Depuis des années, la Région Nouvelle-Aquitaine, que je préside a fait du soutien à l'ensemble de ces écosystèmes innovants et à la Ruralité deux de ses orientations politiques majeures. Nous avons créé un nouvel évènement baptisé « Innovez en Ruralité ». Il fédère et rassemble autour de nos équipes les acteurs publics et privés qui concourent au développement économique local pour soutenir nos territoires les plus éloignés.

Après Ruffec (Charente) l'automne dernier, Sainte-Livrade (Lot et Garonne) au printemps et Meymac (Corrèze) au début de cet été, nous faisons halte à La Coquille (Dordogne) fin novembre. Avec cette même ambition de proximité. Et pour favoriser nos relations de travail à venir, vous trouverez tout au long de ce guide la liste de l'ensemble de nos agents déployés sur vos territoires du Périgord Vert pour vous aider à innover : au plus près !



**Alain ROUSSET**

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine  
Président du Conseil de Surveillance d'ADI N-A

## AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

TPE : Entreprises - 10 salariés  
PME : Entreprises + 10 salariés  
ETI : Entreprises + 250 salariés

### Prestation Tremplin Innovation (PTI)

La « Prestation Tremplin Innovation » (PTI) Nouvelle-Aquitaine est un outil financier qui s'adresse aux TPE et aux PME qui initient un projet d'innovation. Ce dispositif est porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et Bpifrance.

Les Coûts éligibles sont les prestations extérieures (pré-étude, essais, prototypes, études de faisabilité scientifique et technique, dépôt de 1er brevet ...). L'entreprise doit être une TPE ou une PME dans les secteurs du commerce, de l'industrie, des services et de l'artisanat immatriculée au Registre national des entreprises. Plafond de dépenses de 16 000 € TTC, taux d'aide maximum de 70%. L'entreprise, accompagnée par un des réseaux prescripteurs, saisit sa demande sur une plateforme dédiée : [www.prestation-tremplin-innovation-na.fr](http://www.prestation-tremplin-innovation-na.fr).

CIBLE : TPE & PME

#### PLUS D'INFORMATIONS :

- > [natalia.araujo@bpifrance.fr](mailto:natalia.araujo@bpifrance.fr)
- > [mickael.cromier@bpifrance.fr](mailto:mickael.cromier@bpifrance.fr)
- > [marie-christine.deschamps@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:marie-christine.deschamps@nouvelle-aquitaine.fr)

### Aide à la recherche et développement (R&D) des TPE

Il s'agit d'un dispositif de soutien des projets d'innovation individuels des TPE dans le domaine des transitions. Les investissements éligibles sont constitués des frais de personnel, des investissements, coût de la recherche contractuelle et des services annexes, études préalables, prestations, conseil...

Plancher de dépenses de 30 000€ HT. Taux maximum d'aide de 50% maximum. Plafond d'aide de 80 000 €. Les secteurs inéligibles : Hôtellerie, camping et gîtes.

CIBLE : TPE

#### Pour tout renseignement et dépôt de dossier :

- > [marie-christine.deschamps@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:marie-christine.deschamps@nouvelle-aquitaine.fr)

## AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES



### Innovation Start-Up

Le dispositif Innovation Start-up vise à soutenir les jeunes entreprises innovantes qui n'ont pas encore distribué de bénéfices, de la phase d'incubation à celle de déploiement.

Les dépenses éligibles couvrent les frais de personnel, les investissements matériels, les coûts de la recherche contractuelle, de conseil aux fins du projet, les coûts liés aux droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle, les frais généraux additionnels et les autres frais d'exploitation... **Taux d'aide : 80% maximum. Aide cumulée plafonnée 3 M€ sous forme de subvention, prêt ou avance.**

CIBLE : JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES

#### CONTACT :

- > **Coralie Echevard** : 05 49 18 59 47 et pour le dépôt du dossier : [startup-region@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:startup-region@nouvelle-aquitaine.fr)
- > **Matthieu BLENY** : [matthieu.bleny@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:matthieu.bleny@nouvelle-aquitaine.fr) - 06 14 10 44 84

### Soutien aux projets innovants

Il a pour objectif de soutenir les projets d'innovation individuels d'entreprises.

Les dépenses éligibles prennent en compte les frais liés à la R&D sur la durée du projet : frais de personnel, coûts des instruments, du matériel et des investissements, coûts de la recherche contractuelle et des services annexes, études préalables aux projets de R&D, les coûts liés à l'obtention, à la validation et à la défense des brevets et autres actifs incorporels, les coûts liés au détachement de personnel hautement qualifié.

CIBLE : PME

#### CONTACT :

- > **Estelle Willaume** : [estelle.willaume@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:estelle.willaume@nouvelle-aquitaine.fr) - 07 76 22 60 27
- > **Frédérique Décosse** : [frederique.decosse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:frederique.decosse@nouvelle-aquitaine.fr) - 06 24 29 67 15
- > **Industries Agroalimentaires** : **Jérôme Papillon**, [jerome.papillon@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:jerome.papillon@nouvelle-aquitaine.fr) - 06 18 16 04 24
- > **Agriculture** : **Benjamin Bellegarde**, [benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr) - 05 49 55 68 81

## Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI)

Le PEI met en relation les acteurs de la filière agricole et forestière, de la recherche et développement, les services de conseil, les entreprises, les collectivités pour développer l'innovation dans les secteurs agricole et forestier au travers de projets concrets pilotés par des Groupes Opérationnels (GO). **Les projets doivent répondre ensemble** à une problématique par une réponse nouvelle. L'innovation peut relever d'évolutions techniques/technologiques ou d'évolutions organisationnelles. Les projets durent environ 3 ans et sont financés par la Région et l'Europe

CIBLE : PROJETS COLLABORATIFS

### CONTACT :

> **Fanny RICHARD**  
chargée de mission PEI -  
lycées agricoles,  
fanny.richard@nouvelle-aquitaine.fr  
06 34 47 35 95

## Soutien aux projets collaboratifs innovants

Ce dispositif doit permettre des **projets collaboratifs**, précisant préalablement le partage du risque, des résultats et des retombées entre plusieurs parties indépendantes (entreprises, laboratoires, centres de ressources...).

Il doit accélérer l'innovation portée par les parties prenantes et **impulser les ruptures technologiques dans des domaines clefs de transformation et de transition des filières régionales** et s'inscrivant dans les ambitions NeoTerra. Les actions soutenues sont les études et ingénierie préalables, le développement, la pré-industrialisation pour de nouveaux produits/services... Plusieurs types de financements peuvent être envisagés.

CIBLE : PROJETS COLLABORATIFS

### CONTACT :

> **Estelle Willaume**  
estelle.willaume@nouvelle-  
aquitaine.fr - 07 76 22 60 27

## Lieux innovants de services aux publics

Ce dispositif apporte une réponse en terme de maillage territorial des services aux publics. Il doit permettre de regrouper plusieurs structures et services au sein d'équipements mutualisés, en lien avec les compétences régionales, et offrir aux habitants des services innovants (ESS, circuits courts, activités associatives, services à domicile, ...). Ce dispositif est réservé aux communes, EPCI, collectifs d'usagers (associations, SCOP, SCIC, ...) identifiés pour intégrer et animer les équipements.

L'aide couvre l'investissement (hors acquisition). **Taux d'aide de 15% à 35% selon la vulnérabilité socioéconomique du territoire. Aide plafonnée à 100 000€.**

CIBLE : COLLECTIVITÉS ET/OU ESS

### PLUS D'INFORMATIONS :

> **Portail des territoires de Nouvelle-Aquitaine** - <https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/>

### CONTACT :

> **Sophie Bourges**  
sophie.bourges@nouvelle-  
aquitaine.fr - 06 34 48 91 77



## APPELS À PROJETS THÉMATIQUES

### Innovation Design et Savoir-Faire d'Excellence

CIBLE : TPE & PME

L'objectif est d'accompagner les entreprises aux **savoir-faire d'excellence, par une approche Design**, pour des projets débouchant sur de nouveaux produits ou services et de favoriser les collaborations. Les entreprises bénéficiaires sont celles de la filière Cuir Luxe Textile Métiers d'Art, au savoir-faire d'excellence à titre individuel ou collectif, les entreprises disposant du label Entreprise du Patrimoine Vivant et les associations à titre collectif.

Pour l'aide à la maturation via un designer missionné par la Région, les dépenses sont prises à 100% pour un maximum de 4 jours. Projets sélectionnés sur leur viabilité économique et la création d'emploi. Une attention particulière aux projets favorisant le Made In Nouvelle-Aquitaine, le maintien et la transmission des savoir-faire et une approche RSE.

**Dates limites de dépôt à venir :** 15 avril 2024 ; 15 octobre 2024.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

et dépôt du dossier :

savoir-faire-excellence-na@  
nouvelle-aquitaine.fr

### Appel à projets « Innovation et Invention au cœur des projets artisanaux »

Cet appel à projets vise à accompagner **des TPE de l'artisanat ou des inventeurs portant une idée ou un projet innovant et de leur proposer un dispositif d'accompagnement adapté.**

Les candidats devront avoir un projet innovant et être des entreprises de moins de 10 ETP, avec moins de 2M€ de chiffre d'affaires, immatriculées au Registre national des entreprises, être des TPE de l'artisanat, des personnes physiques portant une invention et un projet économique associé. **Date limite de candidature : 31/12/2023.**

CIBLE : TPE & ARTISANTS

### PLUS D'INFORMATIONS :

> **Marie-Christine Deschamps**  
marie-christine.deschamps@  
nouvelle-aquitaine.fr - 06 13 73 60 47

## Appel à Expérimentation Tourisme Innovant en Nouvelle-Aquitaine (AAE TINA)

Il vise à accompagner les transitions écologiques, économiques et sociales de la filière Tourisme en soutenant l'innovation partenariale. Ces expérimentations s'inscriront dans les **transitions économiques, écologiques et sociales des stations touristiques ou des grands acteurs, ou encore la mobilité touristique décarbonée.**

**Coûts éligibles :** conception et prototypage, développement, investissement, coûts de prestataires, frais de personnels dans la limite de 40% du coût total éligible du projet. **Taux d'intervention de 50% maximum**, Clôture : 01/01/2024.

**CIBLE : OUVERT À TOUS**

### CONTACT :

> **Isabelle Siron**  
 isabelle.siron@nouvelle-aquitaine.fr  
 Tél. 05 56 56 38 26

## Energies renouvelables : « Technologies et vecteurs énergétiques innovants »

Cet appel à projets a pour objectif de faciliter la mise en place de sites de développement de nouvelles technologies pour les énergies renouvelables, issues de la R&D de premiers sites industriels ou de **plateformes de démonstration** pour les briques technologiques ciblées (gaz vert, carburants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération, mobilités propres, captage de CO<sub>2</sub>).

L'appel à projets s'achève le 31/12/2024. Il s'adresse aux maîtres d'ouvrage publics et privés avec une implantation du projet en Nouvelle-Aquitaine. **L'aide régionale concerne les études préalables et les investissements.** Taux d'aide de **50 à 70 % maximum**. Soutien aux investissements : Taux d'aide **jusqu'à 65%** du surcoût environnemental.

**CIBLE : OUVERT À TOUS**

### CONTACT :

> **Gilles Bertoncini**  
 gilles.bertoncini@nouvelle-aquitaine.fr  
 Tél. 05 49 38 47 55

## Fonds Régional d'innovation pour la formation

Ce dispositif vise à soutenir les acteurs de l'orientation-formation-emploi dans leurs actions d'innovation. Il s'agit de moderniser l'appareil de formation par les outils numériques, trouver des solutions innovantes pour les publics cibles et leur proposer des modalités adaptées, contribuer à la transformation des modalités de formation via des projets portant sur de l'ingénierie, de la conception ou de l'expérimentation, concevoir des pédagogies innovantes.

Les bénéficiaires sont les organismes de formation, les prescripteurs, les conseillers en évolution professionnelle, les branches professionnelles, les structures de l'Insertion par l'Activité Economique, les entreprises, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, les associations...

Le dossier de candidature est à retourner avec pour objet « Candidature 2023 » **avant le 31/12/2023** à : [fondsregionalpourlinnovation@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:fondsregionalpourlinnovation@nouvelle-aquitaine.fr).

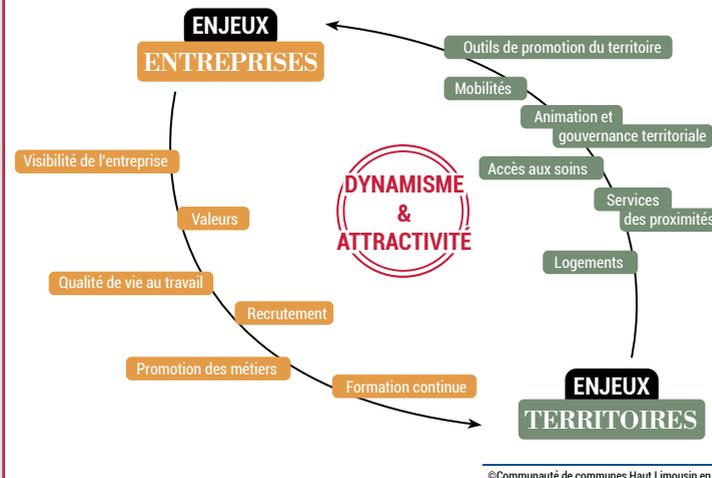
**CIBLE : OUVERT À TOUS**

### CONTACT :

> **Adea Gobin-Gonzalez**  
 adea.gobin-gonzalez@nouvelle-aquitaine.fr - 06 23 08 48 33

## Le parcours « Marque employeur »

Il est conçu pour identifier, développer, rendre visibles vos leviers de fidélisation et d'attractivité en partenariat avec votre territoire.



**CIBLE : PME & COLLECTIVITÉS**

### CONTACT :

> **Sophie Caperan**  
 sophie.caperan@nouvelle-aquitaine.fr  
 06 34 48 91 18  
 > **Florence Rouffaud**  
 florence.rouffaud@nouvelle-aquitaine.fr  
 06 24 29 68 53

## L'AMI, Innovation Sociale de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Il s'agit d'un dispositif de soutien à l'expérimentation de projets socialement innovants portés par des structures privées (ex entreprises) ou publiques et parapubliques (collectivité, établissements publics, organisations syndicales et professionnelles, etc.). L'intervention régionale vise à répondre à une aspiration, subvenir à un besoin nouveau ou mal satisfait, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations entre des personnes ou des organisations, de transformer un cadre d'action territorial ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

**Intervention : 30 000 € max sur 24 mois pour des dépenses de R&D, études et analyses, temps de travail passé sur le projet.**

**Un soutien au développement/diffusion de démarches socialement innovantes s'adresse aux lauréats ayant clos avec succès la phase d'expérimentation, à hauteur de 50 000 € et 50% max. Lancement fin 2023, début 2024**

**CIBLE : OUVERT À TOUS**

### CONTACT :

> **Thierry Ravel**  
 thierry.ravel@nouvelle-aquitaine.fr  
 ou  
 > **Kilian Rausch**  
 k.rausch@adi-na.fr - 06 15 51 03 54



## PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES

### Accélérateur PME et ETI Nouvelle-Aquitaine

CIBLE : PME & ETI

La Région et l'agence ADI N-A ont mis en place, en lien avec Bpifrance, un programme d'accompagnement renforcé et sur mesure : l'Accélérateur PME-ETI Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs sont d'accompagner le dirigeant et son entreprise pour **affiner, revisiter ou déployer sa stratégie, poursuivre ou accélérer la croissance** en saisissant de nouvelles opportunités, **améliorer les performances opérationnelles, renforcer l'organisation ou la gouvernance** de l'entreprise, recruter plus facilement de nouveaux collaborateurs et les aider à franchir un cap supplémentaire dans leur expansion. Le dispositif dispense un **accompagnement sur-mesure** pour les dirigeants de PME et ETI avec un parcours individuel et collectif sur 2 ans (formation + conseil + mise en réseau).

#### CONTACT :

- > **Agathe Couvreur**  
a.couvreur@adi-na.fr,  
06 42 30 49 01
  - > **Mathioda Coatanhay,**  
mathioda.coatanhay@nouvelle-  
aquitaine.fr - 06 14 60 65 19
- [www.accel-na.fr](http://www.accel-na.fr)

### Accélérateur Horizon Nouvelle-Aquitaine

CIBLE : PME

L'Accélérateur Horizon Nouvelle-Aquitaine vise à accompagner les PME régionales dans leur **transformation et structuration** pour les aider à grandir et faire face au défi des transitions environnementales, énergétiques et numériques avec **un suivi de 12 mois** aux côtés d'une promotion de 30 dirigeants de PME de Nouvelle-Aquitaine. Le programme s'articule autour de 3 piliers : **l'accompagnement individuel** par un responsable conseil et des experts habilités sur 29 jours, 5 journées de **séminaires thématiques**, puis la **mise en relation et le partage d'expérience entre pairs** avec des visites d'entreprises et l'accès privilégié aux interlocuteurs clés.

#### CONTACT :

- > **Valérie Ciadoux** (ADI N-A),  
v.ciadoux@adi-na.fr,  
06 34 67 65 10
- > **Nicolas Georget** (Bpifrance),  
nicolas.georget@bpifrance.fr  
06 77 42 51 41
- > **Estelle Willaume** (Région N-A),  
estelle.willaume@nouvelle-  
aquitaine.fr - 07 76 22 60 27

Critères de sélection : PME industrielle ou de services à l'industrie de plus de 10 collaborateurs, de plus de 3 ans d'existence et basée en Charente ou dans un département limitrophe, réalisant un chiffre d'affaires entre 1 et 5 M€.

### Usine Du Futur

CIBLE : PME & ETI

Le programme Usine du Futur est un dispositif opérationnel piloté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Il vise à **améliorer la performance industrielle pour les ETI et PME**. Les entreprises sélectionnées bénéficient d'un **diagnostic entièrement financé par la Région**.

Ce diagnostic apporte un éclairage externe sur les enjeux de performance et de transitions de l'entreprise et donne des pistes de solutions prioritaires sur l'organisation industrielle (flux, qualité, traçabilité, productivité, relations clients fournisseurs sous-traitants...), le facteur humain et la gestion des compétences, les conditions de travail, la stratégie numérique, la modernisation de l'outil de production (robotisation, maintenance...), la RSE... À la suite du diagnostic, l'entreprise est accompagnée dans son plan de transformation avec l'aide d'un référent et des services de Propuls (Plateforme d'accélération de l'Usine du futur, ce tiers de confiance facilite l'accès à de nouvelles technologies et sécurise les projets d'investissements ou de transformation avec une aide à la qualification des besoins, une mise en relation avec des offreurs de solution, une aide à la rédaction de cahier des charges).

#### PLUS D'INFORMATIONS :

- > [www.usinefutur.fr](http://www.usinefutur.fr)
- > **Estelle Willaume** (Région N-A),  
estelle.willaume@nouvelle-  
aquitaine.fr - 07 76 22 60 27
- > **Frédérique Decosse** (Région N-A),  
frederique.decosse@nouvelle-  
aquitaine.fr - 06 24 29 67 15
- > **Industries Agroalimentaires :**  
**Jérôme Papillon**, [jerome.papillon@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:jerome.papillon@nouvelle-aquitaine.fr) - 06 18 16 04 24
- > **Philippe Roudier**,  
[p.roudier@adi-na.fr](mailto:p.roudier@adi-na.fr) - 06 27 57 20 10

Pour retrouver les dispositifs de soutien à l'innovation et les différents appels à projets et appels à manifestation régionaux en termes d'innovation, vous pouvez vous rendre sur le guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>





## MAIS AUSSI LES LABORATOIRES D'INNOVATION ET INCUBATEURS...

### Emergence Périgord, l'incubateur ESS

Emergence Périgord propose une offre d'accompagnement complète pour contribuer à l'émergence de projets et de nouvelles activités répondant aux enjeux sociaux et environnementaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Dordogne. Ce dispositif est porté par ATIS et France Active Nouvelle-Aquitaine.

CIBLE : START'UP DE L'ESS

#### CONTACT :

> **Pierre Simonnet**  
*incubation@emergence-perigord.fr*  
06 17 56 10 17

> **Thierry Ravel**,  
*thierry.ravel@nouvelle-aquitaine.fr*  
06 77 98 27 04

### Incubateur H24

L'incubateur H24, situé à Périgueux, propose un accompagnement collectif et individuel par l'intermédiaire d'experts métier (designers, banquiers, assureurs, experts-comptables, avocats, spécialistes du marketing, de la vente et du digital) et de décideurs issus des grandes entreprises périgourdines.

CIBLE : START'UP PME

#### CONTACT :

> *contact@incubateur-h24.fr*  
05 53 07 58 78

### French Tech Périgord

Cette association a vocation à fédérer et rassembler les start-up et entreprises innovantes de l'écosystème périgourdin autour d'une volonté partagée de créer une dynamique communautaire et d'en développer la visibilité. Cela se traduit notamment par la sensibilisation des partenaires publics et privés aux enjeux de l'innovation et l'animation de cette communauté en organisant des conférences, interviews, des mises en avant de start up, des ateliers, webinaires, afterworks et rencontres professionnelles.

CIBLE : START'UP

#### CONTACT :

> **Natalia Heraut**  
*n.heraut@frenchtechperigord.com*  
06 86 08 73 58

Innovez 29 NOVEMBRE 2023 - LA COQUILLE (24)  
en ruralité!

MAIS AUSSI LES LABORATOIRES D'INNOVATION ET INCUBATEURS...

CIBLE : OUVERT À TOUS

### Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine

Le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine (TLNA) est un laboratoire d'innovation touristique et un accélérateur de projets territoriaux souhaité par la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a pour objectif d'accompagner les entreprises et les territoires dans leurs projets d'innovation, ceci afin d'accroître leur compétitivité et leur attractivité. Il est porté par l'ADI N-A en concertation avec l'ensemble des têtes de réseaux de la filière (MONA ; ARGAT ; CRT ; UNAT ; UMIHNA ; NAHPA ; NOUVELLE-AQUITAINE TECHNOPOLES).

#### PLUS D'INFORMATIONS :

> [www.tourismelab.fr](http://www.tourismelab.fr)

#### CONTACT :

> **Marion Oudenot-Piton**  
*m.oudenot-piton@adi-na.fr*  
06 12 70 34 86  
> **Manon COSSON**  
*m.cosson@adi-na.fr*  
06 34 39 39 56

### « TiPi 535 » pour « Tourisme Innovant & Projets Inspirants »,

Le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine, Unitec, La Rochelle Technopole et Hélioparc Technopole ont créé un Incubateur Tourisme TiPi 535. Celui-ci vient renforcer les actions en faveur du développement des start-up innovantes dans le secteur du tourisme dans la région.

Il permet un accompagnement sur-mesure durant un an pour chaque promotion de 10 porteurs de projets ou start-up répartis sur Bordeaux, La Rochelle et Pau.

Soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, TiPi 535 est également entouré par des partenaires privés.

CIBLE : START'UP

#### PLUS D'INFORMATIONS :

> [www.tourismelab.fr](http://www.tourismelab.fr)

#### CONTACT :

> **Marion Oudenot-Piton**  
*m.oudenot-piton@adi-na.fr*  
06 12 70 34 86  
> **Manon COSSON**  
*m.cosson@adi-na.fr*  
06 34 39 39 56

Et l'**Atlas de l'innovation** édité par ADI N-A qui recense sous forme de cartographie :

- > Les pôles et clusters,
- > Les CRT, centres techniques...
- > Les technopoles et accélérateurs,
- > Les incubateurs,
- > Les agences de l'État, de la Région, etc.

NOUVEAUTÉ

[www.adi-na.fr/innovation-en-territoires](http://www.adi-na.fr/innovation-en-territoires)

## A PROPOS d'ADI Nouvelle-Aquitaine

### L'INNOVATION AU SERVICE DES TRANSITIONS

Informier, connecter et accompagner les entreprises et les territoires pour générer des impacts positifs durables : en tant qu'agence régionale de développement et d'innovation, ADI N-A porte une mission d'intérêt général et fait de l'innovation le cœur de son activité d'accompagnement et de création d'opportunités pour les entreprises, les filières et les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Start'up, TPE innovantes, PME et ETI, ADI N-A propose à ses différentes cibles une offre de services « sur-mesure » : stratégie, nouveaux modèles économiques, innovation responsable, digitalisation, accélération, financement, coopération européenne...

ADI-NA soutient les filières régionales à potentiel de création d'activités et d'emplois : mises en relation, partage d'une vision stratégique régionale commune, mise en lumière d'expertises, produits et services régionaux, mutualisation de moyens, émergence de projets individuels et collaboratifs, incubation de projets régionaux structurants.

ADI N-A déploie également son action en direction des territoires de la région, dans toute leur diversité : appui à l'implantation d'entreprises, promotion des territoires, expérimentation de solutions, organisation d'évènements et de rencontres pour décrypter des tendances et faire jouer pleinement les mises en relation et l'effet réseau.



[www.adi-na.fr](http://www.adi-na.fr)

## A PROPOS de la DATAR

### SOUTENIR LES PROJETS DE TERRITOIRES EN PROXIMITE

La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) conseille et accompagne les projets de territoires (soutien à l'innovation et l'industrie en milieu rural, services de proximité, mobilité partagée, logement, maison de santé, etc... ). Elle élabore les stratégies territoriales en lien avec les partenaires et acteurs territoriaux dans le cadre de ses 53 contrats de territoires. Les projets et actions financés visent à répondre aux enjeux de transitions et d'attractivité.

La délégation facilite également le développement des projets par le financement de l'ingénierie sur le territoire. La mise en œuvre de projets emblématiques et structurants est également rendue possible par le déploiement de 7 chefs de projet CADET sur le territoire. En lien avec les directions opérationnelles de la Région, l'agent CADET sillonne le territoire, détecte les projets émergents et fait remonter les difficultés des entreprises afin de mieux orienter les porteurs de projets vers les aides régionales utiles au développement de leurs initiatives. La délégation dispose également d'un centre de ressources, d'analyse et de prospective. Celui-ci est en charge de la mise en œuvre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), il produit des diagnostics territoriaux et des études statistiques permettant d'appréhender les phénomènes territoriaux.



[www.territoires.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.territoires.nouvelle-aquitaine.fr) | [nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)

Retrouvez toutes les informations  
relatives à l'aménagement du territoire et  
les outils ressources à disposition sur :

***territoires.nouvelle-aquitaine.fr***



**Le Guide des Aides  
en Nouvelle-Aquitaine**

Retrouvez l'offre des aides,  
appels à projets et appels à manifestation  
d'intérêt sur :

***les-aides.nouvelle-aquitaine.fr***



**Un service Relation  
aux Usagers à votre disposition**

*Du lundi au vendredi,  
de 9h à 18h sans interruption*

**05 49 38 49 38**

***contact@nouvelle-aquitaine.fr***



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

